L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 4 JUILLET 1857.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.,
ACTUELLES PROPRIÉTAIRES :
G. F. WEISSE, Rédacteur.
H. DUVERGER, J. FERRY.
Rue de Chartres No. 87, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 4 JUILLET.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine," à raison de 25 CENTS pour les six numeros. On paiera aux porteurs.

M. L. A. FERNEY, négociant à Vera-Cruz, est autorisé à percevoir ce qui nous est dû au Mexique. Les personnes établies dans ce dernier pays qui voudront s'abonner à l'*Abeille* ou y insérer des annonces, devront s'adresser à lui.

Quatre Juillet.

L'anniversaire de l'indépendance de notre pays restera, tant que durera la république, la première et la plus imposante de nos solennités nationales.

C'est du 4 juillet 1776 que date notre puissance et notre fortune. Si les héroïques auteurs de la mémorable Déclaration avaient hésité à rompre ouvertement avec la métropole et à proclamer l'affranchissement des colonies, la guerre se serait probablement terminée par des concessions de la part de l'Angleterre, et nous serions peut-être à cette heure les sujets de la gracieuse souveraine du royaume britannique.

Il fallait, pour oser publier à la face du monde que les colonies de l'Amérique du Nord étaient droit à la liberté politique et civile, il fallait, disons-nous, un courage supérieur à celui qui porte le soldat à affronter la mort sur un champ de bataille, car chacun des signataires de cet acte décisif s'exposait au supplice réservé aux traîtres et aux rebelles.

La Déclaration de l'indépendance a donc virtuellement affranchi notre pays de la domination de l'Angleterre. Tous les citoyens aimant véritablement la patrie se feront, nous l'espérons, un devoir de relire aujourd'hui ces pages éloquentes; ils y puiseront plus d'un enseignement salutaire et auront un plus vif sentiment des bienfaits dont l'Union a été pour eux la source.

L'unité de la république est menacée; elle renferme malheureusement dans son sein ces ambitieux et des intrigants qui, pour satisfaire leur coupable ambition, n'hésiteraient pas à déchirer le pacte fondamental et à armer l'une contre l'autre les deux extrémités du territoire. Sachons déjouer leurs criminelles manœuvres, et travaillons tous à consolider l'œuvre de nos pères, afin que nous ne soyons jamais une ennemie pour la liberté et la dérisoire. Puissent les souvenirs que rappelle ce jour, le plus glorieux de nos anniversaires, nous fortifier dans la foi républicaine, mais puissent-ils aussi nous protéger contre de funestes égarements et nous inspirer à tous des sentimens d'affection et de fraternité susceptibles de maintenir la Confédération de rendre l'union indissoluble.

Curiosités statistiques.

Aux Etats-Unis, comme dans tous les pays voués à peu près exclusivement au commerce, l'argent est l'arbitre suprême et l'argument sans réplique en matière de gouvernement, de religion, de littérature, en un mot dans tout les actes qui constituent la vie sociale et politique. C'est le but que chacun se propose, la récompense à laquelle chacun aspire, le terme vers lequel se précipitent avec une véritable frénésie tous les infatigables travailleurs de la pensée et de la matière. Aussi n'est-il pas étonnant que nous soyons un peuple calculateur par excellence et que nous prédisposions à des chiffres positifs les questions en apparence les plus incompatibles avec l'arithmétique des comptoirs.

Le correspondant d'un journal de New-York nous fournit une nouvelle preuve de ce que nous venons d'avancer. Il a eu la singulière idée de calculer ce que l'élection de M. Buchanan a rapporté, sous forme de patronage choisi, à chaque Etat de l'Union, et il est arrivé à des résultats vraiment inattendus. Le patronage dont il s'agit comprend ce que le gouvernement a accordé aux citoyens des différents Etats en les nommant à des fonctions salariées, telles que celles de ministres, consuls, assistants-trésoriers, officiers de douane, peseurs et mesureurs, arpenteurs, agents près des tribunaux indiennes, surintendant, commissaires, gouverneurs de territoires, etc. La totalité des traitements s'élèvent à $5,367,330, qui, répartis entre les divers Etats et le district de Columbia, selon le nombre de leurs représentants à la Chambre (en accordant un représentant au district fédéral) donneraient à chacun de ces derniers le contrôle d'une part du patronage égal, évaluée à $22,799.

Voilà donc en postres la valeur de chaque représentant, calculée sur la base du montant total des salaires et traitements payés par le gouvernement, en dehors du budget des travaux, de la paie dans les campagnes, de l'armée et de la marine. Toutes les autres allocations sont comprises dans les cinq ou six millions que forment la différence entre ces deux sommes. Le tableau suivant indique la part hypothétique qui revient à chaque Etat sur la base de $22,799 par représentant, la part réelle qui lui revient, et conséquemment l'excès ou le déficit, selon la différence des deux montants. L'Ohio est de tous les Etats celui dont le déficit, sous le rapport du patronage, est le plus considérable.

Etats.	Rep. du chef.	Reçu	Déficit
Maine	6	$136,794	$228,054
N. Hampshire	3	68,391	136,203
Vermont	5	114,000	228,000
Massach.	11	250,778	477,741
R. Island	2	45,596	45,598
Connect.	4	91,194	182,388
N. York	34	774,522	1,593,066
N. Jersey	5	114,000	228,000
Penn.	25	570,000	1,140,000
Delaware	1	22,799	45,599
Maryland	8	182,392	364,794
Virginia	15	341,985	683,991
N. Carolina	7	159,593	319,187
S. Carolina	6	136,794	273,588
Georgia	8	182,392	364,794
Alabama	7	159,593	319,187
Mississ.	5	114,000	228,000
Louisiana	4	91,194	182,388
Ohio	21	478,758	957,564
Indiana	11	250,778	501,556
Illinois	7	159,593	319,187
Missouri	7	159,593	319,187
Michigan	3	68,397	136,797
Iowa	2	45,596	91,192
Wisconsin	3	68,397	136,797
California	4	91,194	182,388
D. C.	1	22,799	45,599
Total	234	$5,367,330	

Il résulte de l'abécédaire qui précède que les Etats qui ont voté contre M. Buchanan sont précisément ceux qui ont reçu le plus grand nombre de faveurs. Voici les chiffres comparés:

Etats ayant voté pour Buchanan.		Etats ayant voté contre Buchanan.	
Maine	$91,312	Maine	$228,054
Pennsylvanie	414,000	New Hampshire	136,203
Delaware	23,599	Vermont	228,000
Virginie	252,991	Mas. achusetts	372,753
L'Ancien du Nord	45,810	Rhode Island	45,598
Carline du Sud	103,600	Connecticut	182,388
Géorgie	88,397	New York	1,033,066
Alabama	39,277	Maryland	278,979
Louisiane	364,000	Ohio	115,184
Kentucky	62,183	Illinois	319,187
Tennessee	49,000	Missouri	319,187
Indiana	69,193	Wisconsin	70,797
Illinois	48,887		
Missouri	31,587		$2,528,617
Mississippi	40,000		2,416,073
Arkansas	54,100		
Floride	70,743		112,543
Texas	60,964		
Californie	459,139		
	$2,416,073		

Les adversaires du président ont obtenu plus que ses amis. Maintenant, lequel, du Nord ou du Sud, a reçu la plus forte part des bénédices dans la répartition des traitements? Le Nord. Le gouvernement a donné aux Etats libres, sous forme de places salariées, $1,877,560 de plus qu'aux Etats à esclaves, comme l'indique le tableau suivant:

Etats.	Nord.	Etats.	Sud.
Maine	$ 228,054	Delaware	$ 23,599
New Hampshire	136,203	Maryland	278,979
Vermont	228,000	Virginie	252,991
Massachusetts	372,753	L'ancien du Nord	45,810
Rhode Island	45,598	Caroline du Sud	103,600
Connecticut	182,388	Géorgie	88,397
New York	1,033,066	Alabama	39,277
New Jersey	228,000	Mississippi	40,000
Pennsylvanie	1,140,000	Louisiane	364,000
Ohio	957,564	Kentucky	62,183
Indiana	501,556	Tennessee	49,000
Illinois	319,187	Floride	70,743
Michigan	136,797	Arkansas	54,100
Iowa	91,192	Texas	60,964
Wisconsin	136,797		
Californie	182,388		
	$ 6,528,662		$ 2,322,955

Echange de Bons.

Conformément à une loi votée par la dernière législature, le gouverneur, l'auditeur des comptes publics et le trésorier d'Etat se sont réunis dans les bureaux du trésor, dit le *Baton Rouge Gazette*, pour procéder à l'échange des soumissions scolaires contre des bons de la ville de la Nouvelle-Orléans. Ces soumissions étaient au nombre de trois.

M. F. P. Good, agent de MM. James Hope & Co, de la Nouvelle-Orléans, proposant d'échanger cent bons (consolidés de la Nouvelle-Orléans) de $1,000 chacun, à 6 pour cent, à une différence de cinq pour cent, contre des bons de la ville de la Louisiane, à savoir: 96 cents d'un dollar pour les bons de la ville, et 100 cents pour les bons de l'Etat. Les obligations de la ville devaient être livrées le 1er septembre prochain, ou plus tôt s'ils étaient reçus de Londres avant cette époque. La différence d'intérêt sur les coupons devait être payée en cas de différence dans les échéances des bons de l'Etat et de ceux de la ville.

MM. Palfrey & Co proposaient d'échanger dix bons consolidés de la Nouvelle-Orléans remboursables en 1859, avec coupons non accumulés, à 80 pour cent (ou $800 chacun) et l'intérêt; 36 trois bons de la ville de la Nouvelle-Orléans payables en 1875, émis en faveur des compagnies des chemins de fer de Jackson et des Opelousas, conformément à la loi du 15 mars 1854, avec coupons d'intérêt, à 75 pour cent (ou $750 chacun) et l'intérêt; 30 vingt bons et coupons de même valeur et portant la même date que les trois ci-dessus mentionnés, à 80 pour cent (ou $600 chacun) et l'intérêt. MM. Palfrey & Co devaient recevoir en retour les bons de l'Etat à quarante années d'échéance, qui doivent être émis conformément à la loi du 19 mars 1857, avec coupons semestriels, à 81 1/2 pour cent (ou $815 chacun) et l'intérêt.

M. J. Calhoun, président de la compagnie du chemin de fer de Jackson, proposait d'échanger les bons reçus par cette dernière compagnie pour souscription au stock, contre des bons de l'Etat de la Louisiane, jusqu'à concurrence de $700,000. Il devait livrer les bons de la ville à raison de 95 *cents* à la piastre et recevoir en retour les bons de l'Etat. La compagnie eut été créditée de l'intérêt du jour sur les bons de la ville au moment de l'échange.

Aucune de ces propositions n'a été acceptée, le gouverneur, l'auditeur et le trésorier ne jugeant pas les conditions offertes à l'Etat assez favorables.

Dépêches télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Confirmation de titres de terre en Californie.

Washington, 3 juillet.—Une lettre de l'arpenteur général annonce que les titres suivans ont été ratifiés:

Rancho fils de los Americanos, 35,000 acres, évalués à $35,000,000, à Joseph L. Foster.

Rancho Fernando, 14,000 acres, à D. L. Fernandez et autres.

Deux lots de ville à San Francisco entre 3 acres, à J. P. Lee et autres.

Arrivée d'un steamer.

New York, 3 juillet.—Le steamer *Constitution*, parti d'Anvers le 17, vient d'arriver à New-York.

Incendie à Cincinnati.

Cincinnati, 3 juillet.—Un désastreux incendie a éclaté la nuit dernière, à la manufacture de meubles de Johnson & Co; elle détruit, ainsi que des bois précieux représentant une valeur de de $100,000 qui s'y trouvaient. La fabrique était assurée pour $9,000. Le dépôt de poêles de Rosser & Co a été également réduit en cendres; il était assuré pour une valeur de $150,000. Les Mechanics' Hôtel et plusieurs autres édifices ont été plus ou moins endommagés par les flammes. Quelques personnes ont été blessées par la chute des murs.

Emigrans pour l'Utah.

New York, 3 juillet.—Le navire Tuscarora est arrivé, partant de Liverpool, avec 350 émigrans pour le territoire d'Utah.

La police de New-York.

New York, 3 juillet.—Le maire Wood a informé la police qu'il se soumet à la décision de la Cour d'Appel.

Suicide des mauvais nègres.

New York, 3 juillet.—La goélette Maitland, de Baltimore, et le brick Kassapilis, du Maine, ont été amenés ici, le 1, en dehors du phare, par le cutter Washington, comme bâtimens négriers.

Faillite à Chicago.

Chicago, 3 juillet.—La maison de banque de E. B. Hinckly & Co a fait faillite aujourd'hui.

Marchés du Nord et de l'Ouest.

New York, 3 juillet.—Le coton s'est clôturé ferme. Le maïs mûrissant a vu les provisions sont calmes. Pas de changement dans le café; whisky 31 1/2 à 32. Sucre ferme. Mélasses 31 à 34; farine sans demande. Le fret est ferme.

Cincinnati, 3.—Farine, 6 50 à 6 75, whisky 25; maïs 50 à 60, avoine 50.

St Louis, 3.—Farine 6 à 6 50; blé rouge $1 30 à 1 35; blanc 1 55; maïs jaune 58 cents.

LIQUIDATION.—Le magnifique assortiment de D. P. Scanlan & Co, 17 et 19 rue de Chartres, s'écoule rapidement. Nous croyons devoir engager les dames à visiter ce magasin où le bon marché le dispute à l'élégance et à la beauté des étoffes. Voir aux annonces.

ACCROISSEMENT DU NOMBRE DES STEAMERS TRANSATLANTIQUES. — L'époque est encore rapprochée où un steamer ira pour la première fois traverser l'Atlantique, et aujourd'hui l'Océan est sillonné par une véritable flotte de navires à vapeur. Il y a entre l'Europe et l'Amérique quatorze lignes de steamers, et le nombre de leurs voyages s'élève à 356 par an. Le *Clyde*, faisant le service entre Québec et Glascow, et plusieurs autres navires spéciaux ne sont pas compris dans cette liste. On estime les départs d'Europe et d'Amérique à cinq par semaine; ils deviendront bientôt quotidiennes chaque côté de l'Océan. New-York est le point de départ et d'arrivée de la plupart des steamers qui relient par d'incessantes communications l'ancien et le Nouveau Monde. Les steamers allemands sont toujours pleins de passagers; ceux du Havre et de Liverpool transportent un fret considérable. Mais il est évident qu'il y aura bientôt trop de steamers pour les besoins du commerce extérieur. Quelques unes de ces navires devront alors être affectés à un autre service.

SECOURS AUX OPPRIMÉS.—M. G. Curto vient de publier une charmante mélodie sous ce titre: *The Guardian Angel*. Les paroles ont été tirées du français par Mlle E. M. Allison. Le produit de la vente est destiné à l'asile des orphelines de la rue du Camp. Ces malheureuses enfants n'ont pas de moustiquaires, et le sœur Regis, ayant épuisé toutes ses ressources, a sollicité le concours de M. Curto pour se procurer un peu d'argent. Le charitable artiste a composé une bluette et il l'a mise en vente chez tous les marchands de musique. Nous espérons que le public répondra à ses généreuse pensée et que *l'Ange Gardien* se trouvera bientôt sur tous les pianos.

CHRONIQUE LOCALE.

Première Cour.—Les personnes citées cet été mars pour jurés sont: Jacques Lorquin, accusé d'incendie, John Spencer, A. O'Neil et Thos T. Tee.

Mme Elizabeth Ward ou Woods, accusée d'avoir causé la mort d'un homme en duel, a fourni un cautionnement. Elle est accusée de meurtre au second degré. L'affaire est renvoyée indéfiniment.

Hugh Bell, accusé d'avoir commis un faux, a fourni un cautionnement. Elle est accusée d'avoir volé un cheval et un buggy. Le prisonnier a été remis à la prison faute de caution.

Mme Catherine McGee devra répondre le 15 du courant, à l'accusation d'avoir battu de coups, sans blessure, au No 74 rue de la Nouvelle-Levée.

Suicide des mauvais nègres.

Mme Mordebourg a été renvoyée devant la Première Cour de Police pour avoir mis le feu au soulier dans le magasin de Tech Coughy, rue Royale.

Vaccines. Les vaccines reçues vingt-cinq coups de fusil pour avoir commis un vol.

Simon Mandes, restera en prison en attendant qu'il reçoive la punition d'avoir pris part à la rixe dans laquelle R. Wahmeier a reçu un coup de poignard à la poitrine. Le prévenu a vaporé Pennsylvania. Wahmeier est à l'Hôpital de Charité, son état inspire de vives inquiétudes. La police n'a pas encore arrêté l'agresseur.

James Magnor, qui tient une pension bourgeoise, et John Barnes, de la même pensionnaire, ont été envoyés devant la première cour de police, pour avoir pris voi arrêt, le second, pour lacis. Magnor demeure au coin de rue Lafayette et Commerce, prés l'entrepôt de M. A. Pollony qui occupe par la maison de Magnor par un autre magasin occupé par J. Sessions. Les marchandises avaient disparu plusieurs fois mais on n'avait pas pu découvrir les voleurs. Le 1 du mois dernier, entre une et deux heures du matin, au moment où le garde fermait les portes du magasin, il aperçut une ombre qu'il n'avait pas vue le soir. Il alla de suite, mais on pouvait monter du premier au deuxième étage. Il arrêta Barnes et trouva peu après accompagné de deux officiers de police. Les sacs de sucre étaient ouverts, quelque un qui, après avoir monté par l'escalier, avait pris le sucre dans le fond de l'office. Quand les bagards furent sur d'eux, ils virent qu'un baril de whisky et deux de farine avaient disparu; qu'on les avait cachés dans l'entrepôt de Chandler et de la dans une cour de derrière attenant à la pension de Magnor. Les officiers trouvèrent chez ce dernier et trouvèrent les barils sous une table. Barnes, couvert de farine, fut arrêté tandis qu'il essayait de se sauver. Les témoignages ont établi que Magnor avait emporté, quelques jours auparavant, le baril de whisky et s'était rendu chez Chandler. M. Pouzy—Le recorder a refusé le cautionnement de Magnor et en a exigé un de $150 pour répondre de la disparition de Barnes—Un des prisonniers qui plaisaient des moqueries et que la police avait arrêtés, est été mis en liberté faute de preuves.

Cour du recorder Bayne.—Michael Gallin, accusé d'avoir grièvement blessé John Cheyber, par un coup de tête, il y a deux mois, avec une bouteille à cette fin, a été renvoyé devant la cour de police pour le recorder à l'entrée devant la Première Cour de District.

M. Reichert, accusé d'avoir assailli M. Dreyfous, dans la rue Dauphine, a fourni un cautionnement en attendant l'instruction.

Hôpital de Charité.—Suivant le rapport de l'Hôpital de Charité pour la semaine expirée hier, il est courant à 6 heures du soir:

Malades en traitement	147
Renvoyés guéris	157
Morts	10
Malades en traitement	348

L'Armée Française.

L'*Ancenne Militaire* porte à 84 l'effectif des généraux de division et à 158 celui des généraux de brigade. La cadre de réserve comprend 20 généraux de division et 181 généraux de brigade.

De retour vers le corps d'état-major sur qu'il était en 1856. Celui de l'intendance militaire, en dont l'organisation a été modifiée par un décret du 18 juin dernier, comprend un cadre de 4 intendants généraux, 8 intendants, dans un détail de cinq minutes, blanc comme du rit.

"Dans une seconde opération, qui ne durera pas plus de cinq minutes également, il réunira le grain et l'enveloppe en une forme de première qualité. C'est-à-dire que dans l'espace de dix minutes, il aura obtenu quelque chose de supérieur quoiqu'il ne mêle qu'il ait été livré en tête. Cette farine sera ensuite pour un fermement de chaque et par deux Blanquart qui fonctionnent dans le cinquième. Il est pas nécessaire de la vive et ne nécessite rien de nouveau à la commission, pour en prévenir de la commission, pour la manière, et si le

FEUILLETON.

LA VIEILLE FILLE.

La comtesse Maximal.

XIX (Suite).

—Et, depuis hier, demanda la comtesse, l'avez-vous vu?

—Ce matin même; il sortait de chez moi quand vous y êtes entrée; ce matin donc, il n'a pas que confirmer ce qu'ont annoncé dans la ville, les crieurs publics: il m'a fait l'aveu de sa ruse protectrice; il m'a dit que mon mari avait résisté à tous ses conseils, n'avait jamais voulu rompre avec le crime.

—Et comment pouvait-il être instruit des brigandages du Vardarelli lézard? demanda encore la comtesse, croyant embarrasser son amie.

—Par la nature de ses opérations, le chevalier sait tout ce qui se passe dans les bas fonds populaires, et les Vardarelli ont, à ce qu'il paraît, des affiliations chez les lazzaroni.

—C'est juste, répondit Lucile. Continuez.

—J'ai tout dit, ma chère amie, et je vous cède la parole. Le mort prochaine de M. de Valmon me permettrait de recevoir les hommages et les soins du chevalier d'Asti, mais je sais trop bien du nom de mon père pour être jamais sa maîtresse, et trop fière de son beau nom pour être jamais sa femme, quand celui que le porte est souillé de sang et de boue.

—Tu avais donc bien raison de m'écrire: "Pauvre femme!" en écoutant votre première confidence, dit la comtesse: n'êtes-vous pas à plaindre, de quelque côté qu'on s'intéresse à vous, chère amie?.... Vous ne m'avez rien appris, quant aux projets politiques de mon mari; sa confiance en moi est entière; mais je dois déclarer que, par scrupule sans doute, il ne m'a pas laissé deviner son association avec le chevalier d'Asti, et ne m'a parlé d'un certain Gaetano que sous des couleurs peu favorables. Je qui s'explique, du reste, par les différents rôles dont ces Messieurs se sont chargés, et de vous avouer que la comte est parti depuis hier pour Villari, où il a, ou prétend qu'il a l'intention de voir le Vardarelli Nouvel; et si, j'ai tremblé en apprenant que le Gaetano de qui je me défiais, vous était cher, c'est qu'en me faisant ses adieux, le comte m'a dit:

—Je vais savoir si ce bandit qu'on a capturé n'est pas en état de nuire à Gaetano.

—Il vous a dit cela?.... que signifie?.... s'écria Mme de Valmon.

—Vous devinez que le comte a pris un prétexte pour se mettre en route; il est d'ailleurs possible que mon mari, instruit des relations indirectes du chevalier d'Asti et de M. de Valmon, ait voulu prévenir le danger d'une capture peut-être compromettante.

—Vous ne m'effrayez... mais non, le chevalier a trop de finesse, trop d'habileté pour s'être livré en quoi que ce soit à M. de Valmon. Celui-ci, le voudrait-il, ne pourrait faire aucune révélation. Soyez aussi rassurée que moi.

—Oh! je n'éprouve aucune inquiétude.... Pardon, ma bonne amie: connaissez vous du chevalier d'Asti?

—Personne.... mais il paraît que j'y suis assez tristement connue, car on m'y voit, dans un coupe-vent, et, au lendemain, on m'a fait, sur cette rencontre, une singulière, un m'a fait, sur cette rencontre, une singulière, un m'a fait, sur cette rencontre, une singulière, un